

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

Motion en faveur du maintien de la Trésorerie de Retiers.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote (3 abstentions) à l'unanimité des suffrages exprimés, une motion en faveur du maintien de la Trésorerie à Retiers.

Acquisition réserve foncière : acquisition d'une parcelle de 6ha pour réserve foncière.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'acquisition d'une parcelle de 6 ha pour réserve foncière, située aux Croisettes, appartenant à M. Jean-Michel Haslé, au prix de 4 € le m², soit pour un montant de 240 000 €.

Urbanisme. Droit de préemption urbain. Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner bien situé lieudit "Les Petits Champs".

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter la parcelle ZN n° 36.

Roche aux Fées Communauté. Approbation rapport 2018 sur le Service Public d'Assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le rapport 2018 du SPANC.

Travaux d'extension de l'atelier communal : présentation d'avenants aux marchés.

- lot 5 "serrurerie, métallerie" : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Philmétal de Quédillac, titulaire du marché, s'élevant à - 485 € ht pour des travaux en moins et approuve l'avenant n°1 correspondant.

- lot 12 "électricité, chauffage" : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Micault de Corps-Nuds, titulaire du marché, s'élevant à 357.50 € ht pour des travaux supplémentaires et à 94.90 € ht pour des travaux en moins, soit un avenant n° 1 s'élevant à 262.60 € ht.

Aménagement du parking au stade : présentation du projet pour lancement de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet présenté sécurisant l'accès aux piétons et permettant environ 40 places de stationnement et la prise en compte des déplacements pour les personnes à mobilité réduite.

Mairie : informatique. Acquisition d'équipements.

Le Conseil Municipal accepte le devis de la Sté Thémis Système pour la mise en place d'une nouvelle messagerie avec nom de domaine "letheildebretagne.bzh" pour un montant de 600 € ht.

Finances : décision modificative au budget principal.

Le Conseil Municipal prend la décision modificative n° 1 concernant, en dépenses et en recettes, la section d'investissement pour 156 771 € et la section de fonctionnement pour 72 000 €.